



CONSEIL "AGRICULTURE ET PÊCHE"

Bruxelles, le 6 mars 2017

La session du Conseil se tiendra le 6 mars 2017 à 10 heures à Bruxelles et portera sur des questions relatives tant à la pêche qu'à l'agriculture. Elle sera présidée par M. **Roderick Galdes**, secrétaire d'État maltais à l'agriculture, à la pêche et aux droits des animaux.

Le Conseil commencera par l'examen des questions relatives à la pêche. La Commission présentera tout d'abord sa proposition établissant un **plan pluriannuel applicable aux stocks de petits pélagiques de la mer Adriatique** et communiquera ensuite aux ministres des informations sur la **conférence "Notre Océan" 2017**.

M. Andriukaitis, membre de la Commission, communiquera ensuite au Conseil des informations sur la mise en place de la **plateforme sur le bien-être animal**, après quoi la Croatie mettra les ministres au courant des derniers développements concernant la **dermatose nodulaire contagieuse**.

Mme Jourová, membre de la Commission, se joindra ensuite au Conseil pour le point d'information sur le **double standard pour la qualité des denrées alimentaires**.

Après le déjeuner, le Conseil examinera les questions relatives au CSA, en procédant à un débat sur l'avenir de la **politique agricole commune**.

Sous le point "Divers", les ministres seront également informés des résultats de la **conférence des ministres de l'agriculture du G20**, qui s'est tenue à Berlin, et sur les résultats du **forum sur le secteur du riz dans l'UE**, qui s'est tenu à Milan. Le Conseil recevra ensuite des informations sur le **corps européen de solidarité**, le **soutien couplé facultatif**, la situation difficile que connaît le **marché polonais du secteur des fruits**, ainsi que sur l'amélioration du fonctionnement de la **chaîne d'approvisionnement alimentaire**.

Une conférence de presse aura lieu à l'issue de la session (vers 18 h 05) en présence de M. Hogan, membre de la Commission.

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu>

La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante: <https://tvnewsroom.consilium.europa.eu/permalink/87637>

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

PÊCHE

Plan pluriannuel pour les petites espèces pélagiques de la mer Adriatique

La Commission présentera sa proposition établissant un plan pluriannuel applicable aux stocks de petits pélagiques de la mer Adriatique ([6575/17](#) + [ADD 1](#)) et le Conseil pourra procéder à un premier échange de vues à ce sujet.

La proposition vise à instaurer, pour la première fois, un cadre de gestion global et efficace afin de traiter le problème de la surexploitation de stocks tels que les sardines et les anchois, ainsi que les maquereaux et les chinchards (prises accessoires). Le plan s'appliquera à tous les navires de pêche de l'UE, qu'ils pêchent ou non dans la mer Adriatique, et inclura, le cas échéant, des objectifs ciblés de mortalité par pêche, exprimés sous forme de fourchettes, pour chaque stock. Ces objectifs ciblés de mortalité par pêche constitueront ensuite la base de fixation des limites de capture annuelles. En outre, le plan pluriannuel intégrera des mesures de sauvegarde afin d'offrir un cadre destiné à reconstituer les stocks lorsqu'ils se situent en dessous des limites biologiques de sécurité.

Le plan pluriannuel devrait également faciliter l'introduction de l'obligation de débarquement et une coopération régionale effective pour l'adoption de dispositions relatives à des mesures de conservation spécifiques.

Les petites espèces pélagiques (évoluant près de la surface) représentent des revenus élevés pour le secteur de la pêche dans l'Adriatique. Les petites espèces pélagiques les plus lucratives et les plus prisées de la mer Adriatique sont l'anchois et la sardine, l'anchois étant la plus lucrative des deux espèces. Ces espèces sont pour la plupart capturées par l'Italie et la Croatie, dans la partie nord de l'Adriatique. Parmi les autres États concernés par cette pêcherie, mais qui n'interviennent que pour une fraction minime des captures, figurent la Slovénie, l'Albanie et le Monténégro.

À l'heure actuelle, les pêcheries de petits pélagiques dans la mer Adriatique sont régies par plusieurs cadres juridiques au niveau national, au niveau de l'Union et au niveau international.

DIVERS

Conférence "Notre Océan" 2017, Malte, 5 et 6 octobre 2017

La Commission communiquera au Conseil des informations sur la quatrième conférence internationale "Notre Océan", qui sera organisée par l'UE à Malte, les 5 et 6 octobre 2017.

La conférence est un événement mondial, à haut niveau et uniquement sur invitation, qui recueillera de nouveaux engagements concrets et mesurables de la part du secteur public comme du secteur privé, et qui suivra les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements pris lors des conférences "Notre Océan" antérieures.

La quatrième conférence "Notre Océan" se déroulera autour de quatre axes: les aires marines protégées, la pêche durable, la pollution marine et les effets du climat sur l'océan. L'économie bleue et la sûreté maritime seront intégrées dans ces axes. Un accent particulier sera mis sur les zones géographiques présentant une importance particulière pour l'UE, telles que la Méditerranée, l'Atlantique et l'océan Indien.

AGRICULTURE

La politique agricole commune (PAC) après 2020

À la suite de l'ouverture, par la Commission, de la consultation publique sur la modernisation et la simplification de la PAC et sur la base d'un certain nombre de débats qui ont eu lieu récemment sur le même sujet, les ministres seront invités à procéder à un échange de vues sur l'avenir de la PAC, en proposant des actions concrètes. La discussion s'appuiera sur un document d'orientation élaboré par la présidence ([6766/17](#)).

Les ministres seront notamment invités à répondre aux questions suivantes:

- Quelle serait, selon vous, la manière la plus efficace de traiter les priorités de la PAC?
- Sans préjudice du financement global de la PAC, estimez-vous qu'un rééquilibrage entre le premier et le second piliers de la PAC soit nécessaire pour concrétiser ces priorités?

DIVERS

Plateforme sur le bien-être animal

La Commission informera le Conseil des derniers développements intervenus en ce qui concerne la mise en place de la plateforme de l'UE sur le bien-être animal (doc. [6634/17](#)).

La plateforme regroupera les parties prenantes et les entités publiques concernées, dans le but de promouvoir les normes de l'Union en matière de bien-être animal, d'encourager le dialogue entre elles ainsi que de partager des bonnes pratiques, des connaissances scientifiques et des informations sur le développement des politiques dans ce domaine. Le 30 janvier 2017, la Commission a lancé un appel à candidatures pour sélectionner les 40 membres de la plateforme. La plateforme tiendra sa première réunion au cours de la présidence maltaise, le 6 juin, à Bruxelles, et la deuxième réunion devrait avoir lieu en novembre 2017.

Dermatose nodulaire contagieuse

La délégation croate informera les ministres des préoccupations que suscitent actuellement les mesures de prévention prises en République de Croatie pour faire face à l'apparition de foyers de dermatose nodulaire contagieuse dans les pays voisins (doc. [6797/17](#)).

La Croatie profitera également de l'occasion pour demander à la Commission d'envisager l'octroi d'indemnisations pour les pertes et les coûts subis, ainsi que de réfléchir à la possibilité de modifier la décision 2016/2008 pour l'année 2018 et d'y inclure une stratégie de "sortie" afin de permettre la circulation du bétail vacciné au sein de l'UE lorsque la vaccination ne sera plus pratiquée.

Double standard pour la qualité des denrées alimentaires

À l'initiative des délégations hongroise et slovaque, les ministres seront informés du problème des différences de qualité qui existent entre des denrées alimentaires portant la même dénomination et le même étiquetage, commercialisées dans différents pays de l'UE, provenant souvent du même producteur (doc. [6716/17](#)). En particulier, la Hongrie et la Slovaquie partageront les résultats d'une série de tests effectués sur des cas de double standard pour la qualité des denrées alimentaires et demanderont à la Commission d'envisager des mesures appropriées, et notamment de légiférer au niveau de l'UE.

Amélioration du fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire

Les délégations bulgare, hongroise, lettone, lituanienne, slovaque, slovène et tchèque présenteront leur document officiel sur l'amélioration du fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, consacré à la lutte contre les pratiques commerciales déloyales et au renforcement de la position des agriculteurs ("Better functioning of the Food Supply Chain: addressing unfair trade practices (UTPs) and improving the position of farmers", doc. [6808/17](#)). Ce document vise à contribuer à l'établissement d'un cadre législatif de l'UE destiné à réglementer les pratiques commerciales déloyales et à définir les outils supplémentaires nécessaires au renforcement de la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Conférence des ministres de l'agriculture du G20, Berlin, 22 janvier 2017

La délégation allemande rendra compte des résultats de la conférence des ministres de l'agriculture des pays du G20, qui s'est tenue à Berlin en janvier et qui était axée sur les trois questions suivantes: l'eau, les antibiotiques et la numérisation (doc. [6385/17](#)). À l'occasion de cette réunion, les ministres ont adopté une déclaration et un plan d'action intitulés: "Towards food and water security: Fostering sustainability, advancing innovation" (Vers la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et en eau: promouvoir le développement durable, favoriser l'innovation).

Corps européen de solidarité

La Commission communiquera des informations au Conseil en ce qui concerne le corps européen de solidarité et les possibilités de travail bénévole qui sont offertes, en particulier dans le cadre de la politique agricole commune, du Fonds européen agricole pour le développement rural et de LIFE, l'instrument financier de l'Union qui soutient des projets en faveur de l'environnement, de la protection de la nature et de l'action pour le climat à travers l'UE (doc. [6854/17](#)).

Le corps européen de solidarité a été mis en place le 7 décembre 2016 et constitue une initiative qui vise à permettre aux jeunes de prendre part à un vaste éventail d'activités afin d'exprimer leur solidarité de manière concrète, que ce soit par une activité de volontariat, un emploi, un stage ou un apprentissage, et qui parallèlement contribue à remédier à des situations difficiles partout en Europe.

Les domaines d'intervention englobent notamment des activités d'intérêt général, telles que l'éducation, la santé, l'intégration des migrants et des réfugiés, la fourniture de denrées alimentaires, la protection de l'environnement ou la prévention de catastrophes naturelles et les activités liées à l'agriculture et aux zones rurales.

Difficultés sur le marché pour le secteur des fruits en Pologne

La délégation polonaise fera part de ses inquiétudes en ce qui concerne la situation sur le marché dans le secteur des fruits, la Fédération de Russie ayant prolongé l'interdiction des importations de certains produits agricoles originaires de l'Union européenne (doc. [6790/17](#)).

Afin de faire face aux difficultés que rencontrent actuellement les producteurs locaux, la Pologne demandera en outre à la Commission de modifier le règlement délégué 2016/921 de la Commission en ce qui concerne la quantité de pommes et de poires allouée à la Pologne.

Soutien couplé facultatif

Les délégations bulgare, croate, chypriote, finlandaise, française, grecque, italienne, lettone, polonaise, roumaine, slovène et tchèque présenteront leur note concernant le soutien couplé facultatif (doc. [6861/17](#)). Elles profiteront de l'occasion pour exprimer les préoccupations que leur inspire le droit de regard exercé par la Commission sur leurs décisions nationales et les conséquences qui en découlent pour l'application effective des mesures de soutien couplé facultatif, et elles demanderont davantage de souplesse.

Premier forum sur le secteur du riz dans l'UE, Milan, 20 février 2017

La délégation italienne informera les ministres des résultats du premier forum sur le secteur du riz dans l'UE, qui s'est tenu à Milan, le 20 février 2017 (doc. [6867/17](#)) et qui a réuni plus de 50 participants représentant les principaux pays producteurs de riz ainsi que les organisations sectorielles européennes, telles que le Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA), l'Union des producteurs de riz européens et la Fédération des riziculteurs européens.